

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Mandat 2024-2028

ELECTION DU REPRESENTANT DES JUGES

Vous êtes juge ? Vous pouvez voter pour le représentant des juges qui siègera au Comité Directeur de la Fédération pour le mandat 2024-2028.

Qui vote ?

- Les juges diplômés au cours du cycle ou recyclés depuis le 01/11/2020
- Licenciés à la FFGym
- Âgés de 16 ans minimum le 22/11/2024
- Inscrits sur la liste électorale

Quand a lieu le vote ?

- Le vendredi 22 novembre 2024 au matin pendant une plage horaire de 3h

Comment se passe le vote ?

- En distanciel
- En se connectant à une plateforme dédiée avec un identifiant reçu par mail et SMS

Quand peut-on s'inscrire sur la liste électorale ?

- Entre le 30 septembre et le 30 octobre 2024

*Vous pouvez aussi être candidat pour être élu au poste de représentant des juges. Pour cela, vous devez remplir les **sept conditions** suivantes :*

- Être licencié à la FFGym lors des saisons 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024
- Pour la saison 2024/2025, être licencié au plus tard le 19 septembre 2024
- Avoir 18 ans minimum le 19 septembre 2024
- Fournir un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)
- Détenir un diplôme fédéral de juge niveau 3 minimum
- Être diplômé depuis le 1er septembre 2020 ou recyclé depuis le 22 septembre 2020
- Ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction au regard du contrôle d'honorabilité

Attention à bien vérifier auprès de votre club que vous figurez dans la rubrique 8 « contrôle d'honorabilité » de la fiche club sur FFGymLicence.

L'appel à candidatures sera lancé le 31 mai 2024. Soyez attentifs !